

Vu le DGS,
06 JUIN 2018

Maisons-Alfort, le 04 JUIN 2018

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi l'Agence nationale des fréquences (ANFR) concernant des difficultés de réception de certaines chaînes de la TNT (chaînes du multiplex R1: France 2, France3, France4, France Ô, France info) rencontrées par des habitants de Mers-les-Bains.

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) assure, conjointement avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), la protection de la réception télévisuelle. Elle met en œuvre les moyens nécessaires pour déterminer les causes des perturbations de la TNT et propose, le cas échéant, des préconisations pour les faire cesser.

Mers-les-Bains est essentiellement desservie par l'émetteur d'Eu/Mers-les-Bains et dans une moindre mesure par celui d'Abbeville.

Comme mes services ont pu vous l'indiquer en novembre dernier par téléphone, la situation géographique de votre commune la rend particulièrement sujette à des difficultés de réception liées à d'importants épisodes de propagation des ondes comme cela a été le cas en octobre et novembre 2017. Outre ces problèmes de propagation, l'ANFR a été informée d'une panne de l'émetteur d'Eu/Mers-les-Bains en juillet 2017, qui a dû affecter la bonne réception de la TNT dans la zone.

Par ailleurs, la mise en service en 2015 et 2016 de stations 4G dans votre commune ont également pu causer ponctuellement des brouillages. Une dizaine de filtres ont été installés chez des téléspectateurs dans le cadre de la remédiation mise en place avec les opérateurs de téléphonie mobile. Il est possible que certains de vos administrés n'aient pas effectué cette démarche.

Enfin, je vous informe que **le 18 juillet 2018, votre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT qui se dérouleront principalement dans les zones de Dieppe, Eu, Fécamp** (voir l'annexe ci-jointe). Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du transfert des fréquences de la TNT vers le très haut débit mobile (4G et 5G à l'avenir). Cette opération permettra d'éviter des brouillages liés à l'évolution des fréquences utilisées au Royaume-Uni : le canal de diffusion des chaînes du multiplex R1 (canal 46) est concerné par ce réaménagement, ce qui devrait normalement améliorer la qualité de réception des chaînes du service public sur la TNT.

.../...

Les téléspectateurs recevant la télévision par l'antenne râteau devront, à partir du 18 juillet effectuer une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT. Il s'agit d'une opération simple à faire à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.

Les gestionnaires de collectifs doivent quant à eux, avant le 18 juillet, s'assurer que l'antenne râteau collective est adaptée aux nouvelles fréquences qui seront utilisées à partir de cette date.

Si toutefois des difficultés persistaient malgré la recherche des chaînes, la loi relative au deuxième dividende numérique et à la modernisation de la TNT a prévu **des aides financières à destination des téléspectateurs pour garantir la continuité de la réception télévisuelle (voir verso de l'annexe ci-jointe)**. L'ANFR est chargée de la gestion de ces aides.

L'ANFR a mis en place des plateformes d'information :

- Le site www.recevoirlatnt.fr
- Le centre d'appel 0970 818 818 (appel non surtaxé)

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.



Gilles BRÉGANT



Jean-Marc SALMON
Directeur Général adjoint

Monsieur Michel DELEPINE
Maire de Mers-les-Bains
Avenue Pierre et Marie Curie
80350 MERS-LES-BAINS

MODIFICATION DE FRÉQUENCES DE LA TNT - ZONE DE DIEPPE, EU ET FECAMP

 LE 18 JUILLET 2018

Dans la nuit du 17 au 18 juillet 2018, des changements de canaux auront lieu pour la diffusion du multiplex R1 depuis les émetteurs d'Eu, Dieppe et Fécamp ainsi que pour la diffusion du multiplex R6 depuis l'émetteur de Fécamp.

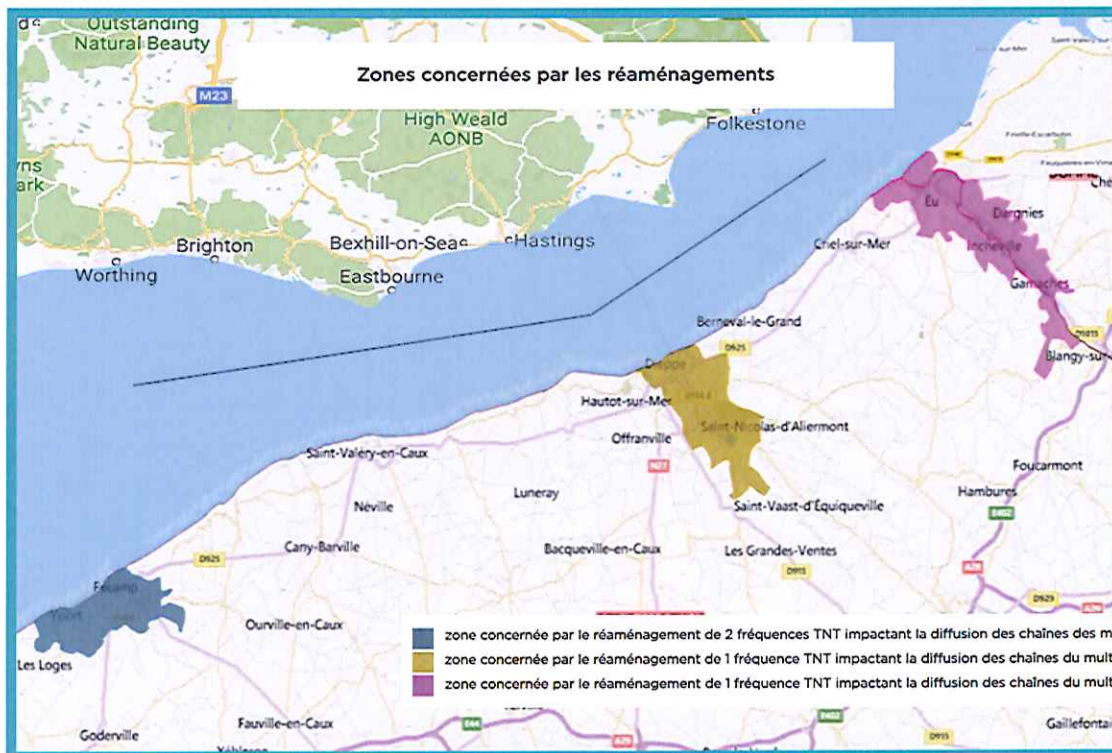


TABLEAU DE COMPOSITION DES MULTIPLEX

Ci-après en jaune les 2 multiplex concernés par les changements de fréquences.

R1	R2	R3	R4	R6	R7
2	BFM TV 15	CANAL+ 4	6ter 22	LCP PUBLIC SERVAL 13	Chérie 25
3	C8 8	CANAL+ CINEMA 43	arte 7	TFX 11	TFI 20
4	CSTAR 17	CANAL+ SPORT 42	5 5	RFI 12	L'EQUIPE 21
SD Ô 19	gulli 18	LCI 26	6 6	TMC 10	25 23
Télévision locale / France 3 (2 ^{ème} décrochage)	C NEWS 16	PARIS PREMIERE 41	W9 9	TF1 1	RMC DÉCOUVERTE MON 24
SD franceinfo 27		PLANETE + 45			